

SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal

9 septembre 2025



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

ADMINISTRATION ET AFFAIRES COURANTES



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

1. Administration et affaires courantes

1.1 Adoption de l'ordre du jour

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que soumis.

**À L'ORDRE
DU JOUR**



1. Administration et affaires courantes

1.2 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 12 août 2025 et de la séance extraordinaire du 19 août 2025

D'ADOPTER les procès-verbaux de la séance ordinaire du 12 août 2025 et de la séance extraordinaire du 19 août 2025, tel que présenté

PROCÈS- VERBAL



1. Administration et affaires courantes

1.3 Approbation de la liste des déboursés

D'APPROUVER le paiement de la liste des déboursés pour la période du 13 août 2025 au 9 septembre 2025 au montant de 476 923,07 \$, tel que soumis par le Service des finances.

LISTE DES DÉBOURSÉS



1. Administration et affaires courantes

1.4 Dépôt de procès-verbaux de correction

Conformément aux dispositions de l'article 202.1 du *Code municipal du Québec*, le conseil prend acte du dépôt par le greffier-trésorier de deux procès-verbaux de correction concernant une modification apportée à la résolution 2025-08-243 relative à une demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale, et à la résolution 2025-04-107 relative à l'établissement d'une servitude Hydro-Québec pour l'installation d'une station de bornes de recharges pour les véhicules électriques.

La modification suivante a été apportée à la résolution 2025-08-243 :

Dans titre de la résolution et au dernier paragraphe, il aurait fallu lire « 2025-0029 » au lieu de « 2025-0031 et 2024-0031 ».

La modification suivante a été apportée à la résolution 2025-04-107 :

Au paragraphe citant le numéro du lot, il aurait fallu lire « 2 765 215 » au lieu de « 2 675 615 ».

1. Administration et affaires courantes

1.5 Amendement à la résolution n° 2025-08-247 concernant l'autorisation d'une collecte de fonds

CONSIDÉRANT la résolution no 2025-08-247 adoptée à la séance ordinaire du conseil le 12 août 2025 concernant l'autorisation d'une collecte de fonds par le Club FC Boréal;

CONSIDÉRANT QUE les dirigeants du club n'ont pas pu tenir la collecte de fonds à la date initialement convenue pour des raisons hors de leur contrôle;

CONSIDÉRANT QUE cette collecte de fonds est essentielle pour les activités du club et qu'une nouvelle date a été proposée;

D'AMENDER la résolution no 2025-08-247 afin de modifier la date de la tenue de la collection de fonds pour le 20 septembre 2025 de 8 h à 16 h.

1. Administration et affaires courantes

1.6 Acquisition du lot 6 684 780 – Projet Domaine des Sœurs – Phase 1

CONSIDÉRANT la résolution no 2018-03-090 adopté le 5 mars 2018 acceptant le projet de lotissement accessible via le chemin du Lac-de-L'Achigan;

CONSIDÉRANT QUE la phase 1 du projet comporte la création de 11 nouveaux lots, soit 10 lots résidentiels et un lot résiduel;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite acquérir le lot résiduel crée sous le numéro 6 684 780 du cadastre du Québec pour la conservation et les sentiers;

CONSIDÉRANT QU'une entente est intervenue entre la Municipalité et le propriétaire du lot 6 684 780 concernant les modalités et conditions d'une vente de gré à gré;

D'AUTORISER l'acquisition du lot nouvellement créé dans le cadre du projet du Domaine des Sœurs portant le numéro 6 684 780 du cadastre du Québec, ayant une superficie de 17 732,8 m² et appartenant à monsieur Éric Bourdeau, sans garantie légale, aux risques et périls de l'acquéreur pour la somme de 50 000 \$ plus les frais et les taxes applicables;

1. Administration et affaires courantes

1.7 Cession et échange des lots 6 684 770 et 6 684 781 – Projet Domaine des Sœurs – Phase 1

CONSIDÉRANT la résolution no 2018-03-090 adopté le 5 mars 2018 acceptant le projet de lotissement accessible via le chemin du Lac-de-L'Achigan;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a exigé que la contribution à des fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels soit versée en terrain;

CONSIDÉRANT l'acceptation d'un échange de terrain entre la Municipalité et le promoteur;

D'AUTORISER la cession, par la Municipalité, du lot 6 684 770 du cadastre du Québec, ayant une superficie de 3 098 m², à monsieur Éric Bourdeau;

D'ACCEPTER la cession, par monsieur Éric Bourdeau, du lot 6 684 781 du cadastre du Québec, ayant une superficie de 10 926,6 m², représentant le lot résiduel résultant de la somme en terrain du 10 % de contribution à des fins de parc et la superficie relative à un échange de terrain, le tout tel que stipulé à la résolution 2024-06-169;

1. Administration et affaires courantes

1.8 Mandat à la firme d'avocats Prévost Fortin d'Aoust S.E.N.C.R.L. – Lot 4 868 743

CONSIDÉRANT QUE le permis délivré pour la construction du bâtiment sur le lot 4 868 743, portant l'adresse civique du 72 chemin des Plaines est échu depuis plusieurs années, et que les travaux prévus à ce permis n'ont pas été complétés et respectés;

CONSIDÉRANT QUE la situation du lot 4 868 743 et du bâtiment est incompatible avec certaines dispositions de la réglementation municipale, et que le bâtiment paraît être dans un état tel qu'il constitue un danger pour les personnes;

CONSIDÉRANT QUE cette situation donne notamment ouverture à un recours entrepris en vertu des articles 227 et 231 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

DE MANDATER la firme d'avocats Prévost Fortin D'Aoust S.E.N.C.R.L afin qu'elle entreprenne toutes les procédures requises pour régulariser la situation du lot 4 868 743 et les constructions qui y sont érigées, notamment devant la Cour supérieure en vertu des articles 227 et 231 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

1. Administration et affaires courantes

1.9 Appui à la Ville de Prévost pour le projet Cœur des courants

CONSIDÉRANT QUE la nouvelle école secondaire de Prévost est présentement en cours de construction;

CONSIDÉRANT QUE pour desservir cette école, la Ville de Prévost réalise actuellement une nouvelle rue et ses infrastructures;

CONSIDÉRANT QUE la réussite de ce projet repose sur une deuxième phase essentielle, soit la construction d'un pont reliant la nouvelle avenue du 4-Mai à la route 117;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Prévost demande l'appui de la Municipalité dans sa demande d'aide financière au Programme d'aide à la voirie locale compte tenu que l'estimation des coûts du projet excède largement la capacité financière de Prévost;

CONSIDÉRANT QU'un nombre significatif d'élèves de Saint-Hippolyte fréquenteront cette nouvelle école;

D'APPUYER la Ville de Prévost dans sa demande d'aide financière au Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - volet soutien, afin de réaliser la deuxième phase essentielle du projet qui consiste à la construction d'un pont reliant la nouvelle avenue du 4-Mai à la route 117.

SOUSSIONS, CONTRATS ET RÈGLEMENTS



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

2. Soumission, contrats et règlements

2.1 Octroi de contrat – Projet de conversion radio numérique (2025SSI02-DP)

SOUSSIONNAIRES	MONTANTS (avant taxes)
Groupe CLR	27 500 \$
Accès Communications	31 115 \$
CTM Centre de Téléphone Mobile	31 811 \$

OCTROI DE
CONTRAT



2. Soumission, contrats et règlements

2.1 Octroi de contrat – Projet de conversion radio numérique (2025SSI02-DP)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à une demande de prix pour le projet de conversion radio numérique;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de cette demande de prix, la Municipalité a reçu les offres de services suivantes le 6 mai 2025, le 12 mai 2025 et le 17 juin 2025;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Jérôme est déjà en mode numérique et que Prévost et Saint-Hippolyte doivent être mis à jour afin d'uniformiser les services optimiser le service à la population;

D'OCTROYER le contrat pour le projet de conversion radio numérique à CTM Centre de Téléphonie Mobile au montant de 31 811 \$ plus les taxes applicables, selon les conditions et modalités du document de la demande de prix;

2. Soumission, contrats et règlements

2.2 Octroi de contrat – Entretien et surveillance de la patinoire Connelly pour l'hiver 2025-2026 (2025LOI04-CGG)

CONSIDÉRANT QUE le règlement sur la gestion contractuelle de la Municipalité permet d'octroyer, de gré à gré, un contrat comportant une dépense inférieure au seuil obligeant l'appel d'offres public;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal se déclare satisfait des raisons présentées justifiant le choix d'octroyer le contrat de gré à gré pour l'entretien et la surveillance de la patinoire Connelly pour l'hiver 2025-2026;

D'OCTROYER le contrat pour l'entretien et la surveillance de la patinoire Connelly pour l'hiver 2025-2026 à Claude Brosseau, au montant de 36 500 \$ plus les taxes applicables, selon les conditions et modalités de l'offre de services;

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.3 Octroi de contrat – Vidange, transport et disposition des boues de fosses septiques (2025ENV06-AOP)

SOUMISSIONNAIRES	Option 1		Option 2	
	3 ans	Renouv. 2 ans	5 ans	Renouv. 2 ans
9363-9888 Quéebc inc. (Sanivac)	2 955 625,00 \$	1 880 025,00 \$	4 835 650,00 \$	2 063 645,00 \$
Solutions Environnementales 360 (Québec) ltée	2 969 826,35 \$	1 982 769,90 \$	4 977 097,10 \$	2 152 134,45 \$
EBI Envirotech inc.	3 918 893,70 \$	2 698 627,51 \$	6 617 521,21 \$	3 010 102,48 \$

OCTROI DE
CONTRAT



2. Soumission, contrats et règlements

2.3 Octroi de contrat – Vidange, transport et disposition des boues de fosses septiques (2025ENV06-AOP)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres public n° 2025ENV06-AOP pour la vidange, le transport et les dispositions des boues de fosses septiques;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de cet appel d'offres, la Municipalité a reçu les soumissions suivantes le 15 juillet 2025

CONSIDÉRANT le plus bas soumissionnaire conforme;

D'OCTROYER le contrat pour la vidange, le transport et les dispositions des boues de fosses septiques à 9363-9888 Québec inc. (Sanivac), pour l'option 2 (5 ans) au montant de 4 835 650 \$ plus les taxes applicables, selon les conditions et modalités du document d'appel d'offres;

DE FINANCER cette dépense par le budget de fonctionnement de l'année courante;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 02-490-00-459.

2. Soumission, contrats et règlements

- 2.4 Ajustement au contrat 2024LOI10-AOP
pour la construction d'un garage pour
une surfaceuse

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.5 Dépôt du certificat de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter concernant le Règlement n° 1255-24-01

DÉPÔT & AVIS DE MOTION



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.6 Dépôt et avis de motion – Règlement SQ-901-03 modifiant le Règlement SQ-901 sur la propreté, la sécurité, la paix et l'ordre dans les rues, les trottoirs, les parcs et les places publiques

DÉPÔT & AVIS DE MOTION



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.7 Adoption du Règlement n° 1261-24-01 modifiant le Règlement n° 1261-24 décrétant une dépense et un emprunt de 6 500 000 \$ pour la construction d'un nouveau garage municipal

ADOPTION DE RÈGLEMENT



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.8 Adoption du Règlement SQ-900-57
modifiant le Règlement SQ-900 sur la
circulation et le stationnement

ADOPTION DE RÈGLEMENT



RESSOURCES HUMAINES



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

3. Ressources humaines

3.1 Dépôt du rapport mensuel

2025	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Administration générale, ressources humaines et communications	4	4	3	4	4	4	4	5	5			
Greffé	3	3	3	3	3	3	4	4	4			
Finances	5	5	5	5	4	5	5	5	5			
Travaux publics	12	12	13	14	20	29	30	29	29			
Urbanisme	6	6	6	6	6	6	7	8	7			
Environnement	4	3	4	5	5	5	6	6	6			
Loisirs	4	4	5	5	5	8	22	21	4			
Culture et bibliothèque	11	11	11	11	11	11	11	11	11			
Sécurité incendie	26	26	26	26	26	26	26	26	26			
Sécurité communautaire	2	2	2	3	3	13	21	21	13			
Parcs et espaces verts	8	8	8	7	6	8	9	9	9			

3. Ressources humaines

3.2 Embauche d'une trésorière-adjointe – Poste cadre permanent à temps plein

CONSIDÉRANT la création du poste de trésorier adjoint au Service des finances;

CONSIDÉRANT le processus de recrutement et la recommandation du Service des ressources humaines;

D'EMBAUCHER madame Isabelle Dupont au poste cadre permanent à temps plein à titre de trésorière adjointe, à compter du 9 septembre 2025 selon les conditions prévues à la Politique sur les conditions des employés cadres;

D'AUTORISER le maire et le directeur général et greffier-trésorier ou la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document pour donner effet à la présente résolution.

3. Ressources humaines

3.3 Lettre d'entente 2025-001 – Création du statut de chargé de projet

CONSIDÉRANT la volonté de la Municipalité d'optimiser la gestion de certains dossiers spécifiques liés à la formation ou autres projets opérationnels;

CONSIDÉRANT l'importance de reconnaître l'implication des lieutenants dans la coordination de ces projets;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues entre la Municipalité de Saint-Hippolyte et le Syndicat des pompiers et pompières du Québec (section locale Saint-Hippolyte);

D'AUTORISER le maire et le directeur général et greffier-trésorier à signer la lettre d'entente 2025-001 à intervenir entre les parties afin de créer un statut de chargé de projet à l'intérieur du Service de sécurité incendie de Saint-Hippolyte.

TRAVAUX PUBLICS



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport mensuel

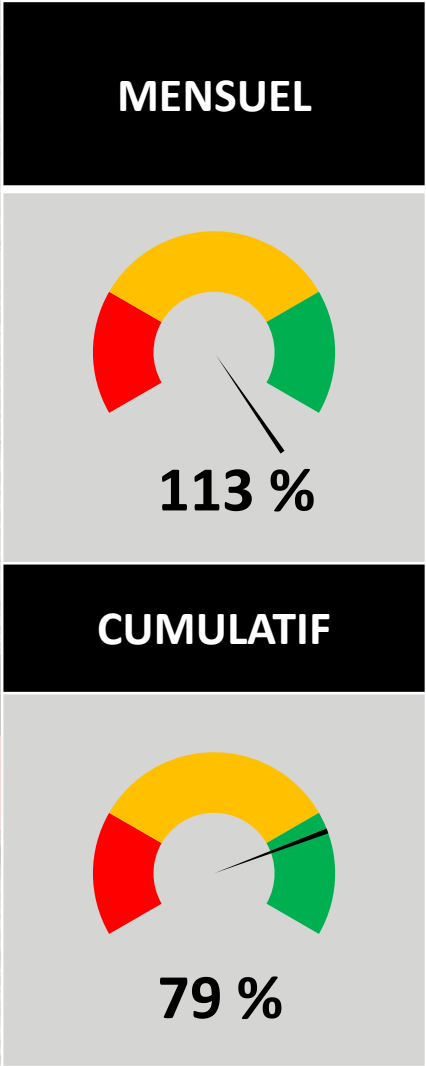
REPORT TABLEAU

MUNICIPALITÉ DE SAINT-HIPPOLYTE

Qualité des services

Rapport des indicateurs de performance - août 2025

TRAVAUX PUBLICS	Demande	Mensuel		Depuis le début de l'année	
	En attente	Complétée	Reçue	Complétée	Reçue
ADMINISTRATION	0	0	0	5	4
ARBRES	106	215	139	713	819
CHEMIN	25	36	24	127	145
DEMANDE INTERSERVICES	1	2	1	10	9
DENEIGEMENT	3	3	4	19	20
ECLAIRAGE	18	0	1	38	55
EDIFICES MUNICIPAUX	2	0	1	0	2
FOSSÉ	27	20	15	48	68
LOISIRS ET CULTURE	0	0	0	1	1
NETTOYAGE ET ENTRETIEN	1	0	1	0	1
ORDURES	1	1	1	10	7
PONCEAU	31	5	7	30	58
RECYCLAGE	0	0	0	1	0
SIGNALISATION	3	2	1	28	27
VOIRIE	17	7	13	18	30
Total TRAVAUX PUBLICS	235	291	208	1 048	1 246
Total	235	291	208	1 048	1 246



4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport mensuel

Activités à venir en octobre

- Opération de colmatage de nids de poule;
 - Installation de pavage à la pièce (patch);
 - Nivelage et réparation des chemins;
 - Vidange des trous d'homme et des trappes à sédiments;
 - Retrait des dos-âne, balises et ralentisseurs de vitesses;
 - Débroussaillage, émondage, abattage et déchiquetage d'arbres le long des routes.
-
- **RAPPEL:**
 - Respectez les limites de vitesse pour votre sécurité.
 - Respecter nos travailleurs sur les divers chantiers routiers.
 - Remplir le formulaire en ligne pour recevoir des matériaux d'excavation.



4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport mensuel

Programmation – Travaux routier 2025

ROUTES	EMPLACEMENTS	DISTANCE EN MÈTRES
Ch. du Lac- Connelly	Du ch. de la Carrière jusqu’au ch. du petit Ruisseau	1 200
Ch. du Mont-Rolland	Du ch. du Lac-Montaubois jusqu’à la limite de Piedmont	800
Ch. du Lac-Bertrand	De la rue Dion jusqu’à la rue de l’Équerre	210
Ch. du Lac-Bertrand	Du 223 jusqu’au 269 ch. du Lac-Bertrand	400
59 ^e et 51 ^e Avenue	Du 63, 59 ^e Av. jusqu’au 238, 51 ^e Av.	1 000
Rue de l’Érablière Ouest	De la rue de l’Érablière Est jusqu’au 31, rue de l’Érablière Ouest	268
305 ^e Avenue	Du 95 au 31, 305 ^e Av.	450
Rue Desjardins	Entre la 81 ^e Av. et la 90 ^e Av.	1 000
Rue Louben	Au complet	198

L’avancement des travaux peut varier selon la météo et la disponibilité des sous-traitants.

4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport mensuel

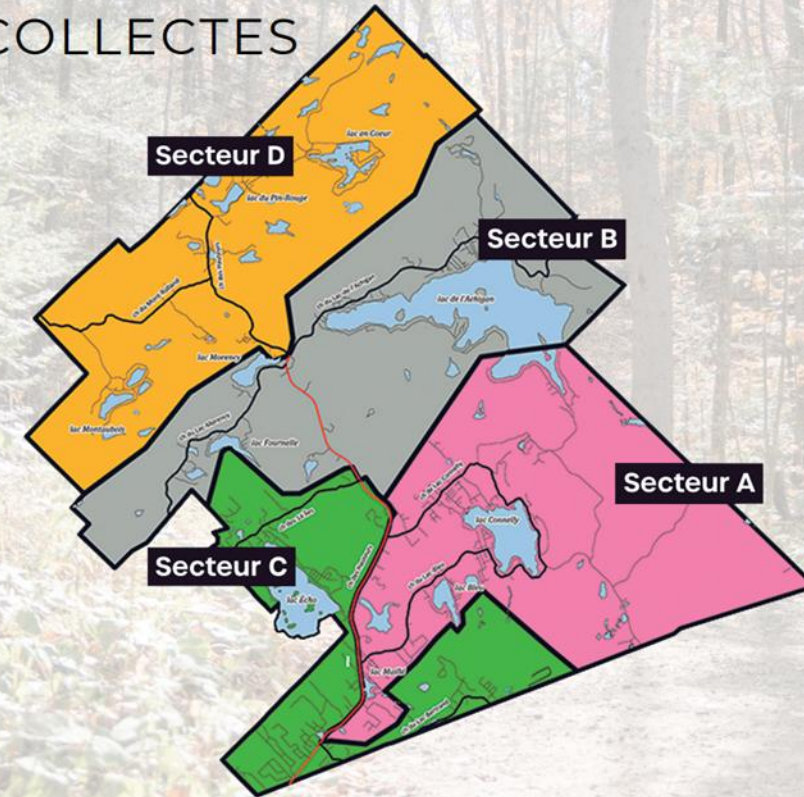
Programmation – Travaux routier 2025

ROUTES	FOSSÉS	ÉMONDAGE	CORRECTION PONCEAUX/ ROCHES	PULVÉRISATION PAVAGE	PAVAGE	ACCOTEMENT
Ch. du Lac- Connelly	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	90%
Ch. du Mont-Rolland	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	60 %
Ch. du Lac-Bertrand	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	80 %
Ch. du Lac-Bertrand	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	80 %
59 ^e et 51 ^e Avenue	100 %	100 %	100 %	0%	0 %	0 %
Rue de l’Érablière Ouest	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
305 ^e Avenue	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Rue Desjardins	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Rue Louben	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

L’avancement des travaux peut varier selon la météo et la disponibilité des sous-traitants.

Collecte et déchiquetage de branches

- ## CARTE DES SECTEURS DE COLLECTES



4. Travaux publics

4.2 Programme d'aide à la voirie locale Volet redressement sécurisation

CONSIDÉRANT QUE le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier local et municipal dont elles ont la responsabilité;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL 2025-2027, notamment celles du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre de ce programme, et s'engagent à les respecter;

CONSIDÉRANT QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes sous l'autorité municipale et des travaux admissibles à l'aide financière;

D'AUTORISER la présentation d'une demande d'aide financière et de confirmer l'engagement de la Municipalité à respecter les modalités d'application en vigueur;

DE RECONNAÎTRE qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée;

DE CERTIFIER que monsieur Alexandre Dumoulin est dûment autorisé à signer tout document ou entente à cet effet, y compris la convention d'aide financière, lorsqu'applicable, avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

URBANISME



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

5. Urbanisme

5.1 Dépôt du rapport mensuel
Permis et certificats

PERMIS



Municipalité de Saint-Hippolyte
1223, chemin des Placettes
Saint-Hippolyte
J0A 1A1
Téléphone : (450) 563-2305 Télécopieur : (450) 563-2367

TYPE / NATURE / DESCRIPTION	PERMIS NO
PROPRIÉTAIRE	ÉMIS LE
	EN VIGUEUR JUSQU'AU
SITE DES TRAVAUX CADASTRE(S)	
Signature: _____ RESPONSABLE DU DOSSIER	

CE PERMIS DOIT ÊTRE AFFICHÉ DANS UN ENDROIT VISIBLE

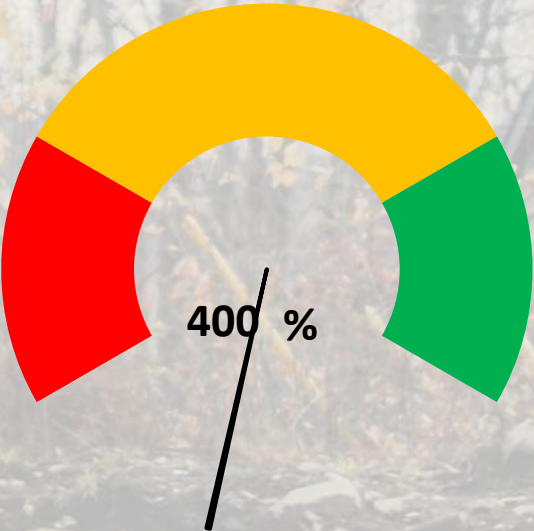
TYPE DE PERMIS	Nombre émis
Installation septique	24
Abattage d'arbres (10 et moins)	15
Ouvrage de prélèvement des eaux	11
Construction neuve maison	7
Piscine hors terre	7
Remise	7
Rénovation / amélioration rés. -5000\$	5
Galerie, patio, perron, véranda ouverte	4

Comparatif	Mensuel (août 2025)			Annuel		
	2025	2024	Diff.	2025	2024	Diff.
Nombre émis	111	139	- 28	950	966	- 16
Valeur totale	6.545 M\$	5.439 M\$	+ 1.106 M\$	57.159 M\$	47.648 M\$	+ 9.511 M\$
Résidence						
▪ Nombre	7	7	0	85	69	+ 16
▪ Valeur	3.040 M\$	3.075M\$	- 0.035 M\$	36.903 M\$	27.340 M\$	+ 9.563 M\$
Inst. septique	24	18	+ 6	183	117	+ 66

5. Urbanisme

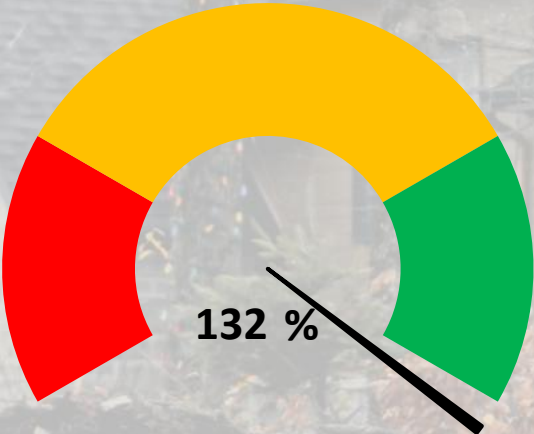
5.1 Dépôt du rapport mensuel Dossiers d'infractions et Requêtes

REQUÊTES - AOÛT 2025



Reçue	1
Complétée	4

REQUÊTES - ANNÉE 2025



Reçue	28
Complétée	37

Requête(s) reçue(s) en août	Nombre
Bâtiments accessoires	0
Bâtiments principaux	0
Constructions accessoires	0
Permis & certificats	0
Terrain	1

Requête(s) complétée(s) en août	Nombre
Bâtiments accessoires	0
Bâtiments principaux	1
Constructions accessoires	0
Permis & certificats	2
Terrain	1

5. Urbanisme

5.2 Nomination des membres du comité consultatif d'urbanisme

CONSIDÉRANT le *Règlement no 1026-11 constituant le comité consultatif d'urbanisme*;

CONSIDÉRANT QUE le terme de l'ensemble des membres du CCU est échu;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite intégrer de nouveaux membres au comité;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de renouveler pour deux ans le mandat de certains membres actuels du comité;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer de nouveaux membres;

DE RENOUVELER, comme membres du comité consultatif d'urbanisme, les mandats de madame Jaqueline Buckinx, monsieur Michel Lamontagne, monsieur Jeannot Aucoin;

DE NOMMER à titre de nouveaux membres du comité consultatif d'urbanisme madame Danielle Gingras, monsieur Jean Chabot et monsieur Richard Maheu;

DE TRANSMETTRE à messieurs Pierre Ménard, Jean Trudel et monsieur Edouar Kopczuk toute notre amitié et nos remerciements pour leur dévouement et leur implication au sein du comité consultatif d'urbanisme.

5. Urbanisme

5.3 Approbation de nom de rue – Rue du Couvent des Sœurs

CONSIDÉRANT QU'une nouvelle rue sera construite dans le cadre d'un nouveau projet de développement résidentiel dans le secteur du Village;

CONSIDÉRANT QUE cette rue sera construite sur le terrain où fut jadis bâtie la maison de repos et de vacances « La Villa Notre-Dame de la Paix » pour la communauté des Sœurs de la Miséricorde dont la mission était principalement d'aider les orphelins et les jeunes mères célibataires;

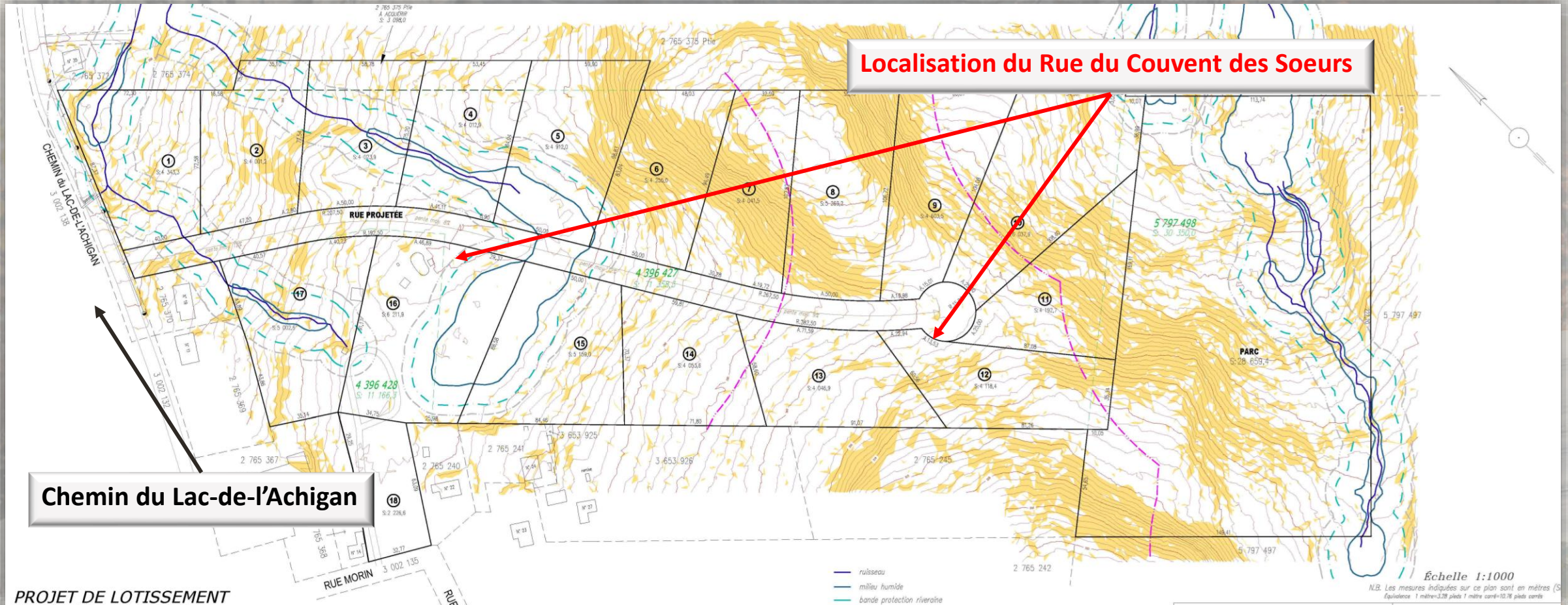
CONSIDÉRANT QUE le bâtiment incendié et démoli en 2015 était aussi appelé le Couvent des Sœurs, que le site fût occupé par une quinzaine de sœurs en même temps de 1947 à 2008, principalement lors des périodes estivales;

TOPONYMIE



5. Urbanisme

5.3 Approbation de nom de rue – Rue du Couvent des Sœurs



ENVIRONNEMENT



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

Projet de suivi des nappes phréatiques de Saint-Hippolyte

Face aux défis croissants de l'urbanisation et des changements climatiques, la municipalité de Saint-Hippolyte se positionne à l'avant-garde de la gestion durable des eaux souterraines avec son projet de suivi des nappes phréatiques. Afin de garantir la pérennité de cette ressource vitale, la municipalité, en partenariat avec des experts de Polytechnique Montréal et de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), développe un observatoire des eaux souterraines basé sur la science participative, pour une surveillance continue et une gestion durable à l'échelle de la municipalité.

L'observatoire se compose d'un réseau de sondes implantées dans des puits privés et municipaux, localisés dans des secteurs particulièrement sollicités pour le développement immobilier. Un appel aux citoyens a été lancé afin de recruter des volontaires dont la résidence est située dans les secteurs ciblés. Les puits sont équipés de sondes mesurant l'élévation du niveau de l'eau souterraine, et certaines propriétés de l'eau (conductivité électrique, température, etc.). Les données collectées seront transmises en continu par télémétrie.



6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

Projet de suivi des nappes phréatiques de Saint-Hippolyte

En ce moment, cinq (5) sondes sont installées et en cours d'acquisition de données. D'ici la fin du mois de septembre 2025, les 10 autres sondes prévues au projet seront mises en place.

Ultimement, un modèle d'écoulement sera utilisé pour simuler le niveau d'eau souterraine suivant différents scénarios d'utilisation de l'eau. Il sera possible d'évaluer la présence de secteurs sensibles, ou encore, d'évaluer si d'éventuelles baisses de niveau d'eau ont lieu à des périodes critiques de l'année.

Ce premier projet pilote innovant pourra, à terme, être converti en programme de suivi régulier géré par la Municipalité. Des outils simples de visualisation de la quantité d'eau souterraine disponible seront développés par nos partenaires. Deux approches de visualisation seront considérées : la première pour permettre une utilisation par les gestionnaires municipaux, la deuxième pour permettre aux citoyens de comprendre quelle est la marge de manœuvre disponible dans leur secteur.

6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

L'importance d'économiser l'eau potable en provenance des eaux souterraines

Dans la région des Laurentides, la principale source d'eau potable est l'eau souterraine. Bien qu'elle soit plus abondante que l'eau de surface, l'eau souterraine est une ressource limitée. Il faut donc l'économiser.

Les nappes phréatiques se rechargent lentement. Une consommation trop rapide des eaux souterraines peut mettre en péril leur pérennité, et le pompage excessif peut contribuer à l'assèchement des zones humides et à la diminution du débit des cours d'eau auxquels elles sont connectées.

À Saint-Hippolyte, le débit des puits est le plus souvent de faible à moyen, principalement parce que l'eau est pompée dans le roc du Bouclier canadien, une formation géologique présentant un faible réseau de fractures, ce qui limite la vitesse d'écoulement de l'eau. Des puits présentant un faible débit de pompage sont plus susceptibles de subir les variations saisonnières des niveaux de l'eau souterraine, notamment en période de sécheresse.

6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

L'importance d'économiser l'eau potable en provenance des eaux souterraines

Les études sur les changements climatiques suggèrent que les périodes de sécheresses estivales seront plus fréquentes et plus prononcées dans le futur, ce qui occasionnera plus d'évaporation et d'évapotranspiration (évaporation par la végétation). Les épisodes de fortes pluies seront également plus fréquents, ce qui aura pour conséquence d'augmenter le ruissellement de l'eau en surface. Ces deux phénomènes auront pour effet de réduire la quantité d'eau qui pourra atteindre les nappes phréatiques et les recharger en période estivale.

Voici quelques conseils pour économiser l'eau de votre puits :

Réduire la consommation d'eau à l'intérieur

- Installer des équipements économes en eau comme une toilette ou une douche à faible débit;

- Utiliser des appareils électroménagers efficaces, comme une laveuse à linge et un lave-vaisselle nécessitant peu d'eau pour effectuer leur travail.

Récupérer l'eau de pluie pour arroser le jardin ou laver les surfaces extérieures

Des subventions de la part de votre municipalité sont disponibles à l'achat d'appareils à faible débit et pour un baril récupérateur d'eau de pluie.

6. Environnement

- 6.2 Autorisation à présenter une demande d'aide financière au Programme stations de nettoyage d'embarcations

6. Environnement

- 6.3 Demande de certificat d'autorisation au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs pour le projet de changement des bornes sèches – Autorisation de signature

CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel

Vernissage «Métamorphose» de Clode Pilote

Le vernissage de Clode Pilote a réuni 30 personnes lors de la soirée du 14 août, entre 17h et 19h. Bien que cette soirée fût assez intime, les gens présents ont adoré rencontrer cet artiste passionné et passionnant qui fait de la sculpture (bois, pierre, métal, etc.) depuis plus de 50 ans!



7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel

Club de lecture TD

Cet été, 279 jeunes de 3 à 12 ans se sont inscrits au Club de lecture TD. Chaque semaine, un livre et un sac confectionné par le Cercle de fermières étaient tirés au sort. Un grand prix de 4 billets pour le Théâtre Gilles-Vigneault, offert en commandite, a également été remis à une jeune participante et à sa famille pour souligner la clôture du club d'été.

Récolte Biblio-jardin

Dans le cadre du nouveau projet Biblio-jardin, des plantes comestibles et des fleurs ont été plantés dans des bacs sur la terrasse arrière de la bibliothèque. Une fois arrivés à maturité, ils sont accessibles à tous les citoyens, favorisant ainsi le partage au sein de la communauté.



7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel

Activités à souligner durant le mois d'août

- **Le camp d'été des Tortilles est terminé!** En août, 88 jeunes ont participé à des lectures et activités thématiques animées chaque semaine par une employée de la bibliothèque. Ces rencontres aident à prévenir la perte des acquis estivale en lecture et à soutenir ces enfants dans le maintien de leurs apprentissages.



7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel

Activités à venir en septembre :

- **18 septembre au 21 octobre :**
 - « Mémoire et fiction » de Angela Calle (vernissage le 18 septembre de 17h à 19h)
- **Journées de la culture au Centre de plein air Roger-Cabana le 27 septembre de 12h à 16h :**
 - 12h - Lancement des balados culturels *Parcours historique* et *Sentier Art-Nature*
 - 12h à 16h – Maquillage pour enfants
 - 12h, 13h et 14h – Prestations de Bataka, ensemble de percussions
 - 13h15 et 14h15 – Récits traditionnels d'ici et d'ailleurs par Éveline Ménard
 - 13h à 14h30 – Jardin sonore : atelier musical interactif avec des végétaux
 - 13h à 15h30 – Impression végétale sur plaques de gel



**Les journées
de la culture**

LOISIRS, SPORTS, PLEIN AIR ET VIE COMMUNAUTAIRE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel

Pic Nic en Humour – 2e événement estival

C'est le 18 juillet que se déroulait le tout premier Pic-Nic en Humour à Saint-Hippolyte ! Entre 400 et 500 visiteurs ont foulé le sol du Centre de plein air Roger-Cabana pour apprécier les performances de Laurianne Lalonde, Francis Legendre, Daniel Grenier, Marko Métivier et Charles Pellerin. Une formule qui a su plaire aux hippolytois amateurs d'humour ! Une formule qui sera sans doute à répéter !



8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel

Camp de jour : Bilan

Le vendredi 22 août marquait la fin des activités du camp de jour les Tortilles pour la saison estivale 2025. La Municipalité de Saint-Hippolyte tient à remercier, une fois de plus, toute l'équipe de moniteurs du camp de jour, les enfants ainsi que leurs parents qui ont pris part aux activités 2025.

Au total, c'est 269 enfants (1144 inscriptions au total) qui ont pu bénéficier des activités du camp cet été. Les enfants ont encore pu profiter d'un site exceptionnel en bordure du lac de l'Achigan avec plusieurs activités sur place dont le canot rabaska, le module de jeu *Aquafun Junior* et plusieurs autres.



8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel

Parc intergénérationnel Connelly

Les travaux se sont poursuivis au parc Connelly avec l'aménagement de nouveaux modules de jeux. Il est prévu que le skatepark soit aménagé vers la mi-septembre et le toit de patinoire en octobre.



8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel – Évènements à venir

Consultations citoyennes à venir dans le cadre du plan directeur *Parcs et espaces verts*

Café-causerie citoyen – Échangeons dans un cadre convivial

Le dimanche 21 septembre de 9 h 30 à 11 h 30 (sur inscription ici : <https://citoyen.saint-hippolyte.ca/demandes-en-ligne/café-causerie-citoyen>)

Sondage en ligne – Partagez vos idées et vos priorités

Du 21 septembre, midi, au 14 octobre inclusivement (lien de participation à venir)

Atelier participatif – Coconstruisons la vision de demain

Le mardi 7 octobre et mercredi 8 octobre (sur inscription, informations à venir)



8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel – Évènements à venir

SEPT
20

Souper Groupe Social Amico

École des Hauteurs

SEPT
22

Début de la session de cours d'automne

8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.2 Autorisation de collecte de fonds – La Grande collecte 2025 de Moisson Laurentides



Moisson
Laurentides
banque alimentaire

SÉCURITÉ INCENDIE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

Interventions

Les pompiers furent encore fort occupés au mois d'août. Ils ont entre autres porté assistance à plusieurs reprises aux pompiers de la ville de St-Jérôme pour des incendies de résidence, ainsi que de la garde en caserne pour assurer une couverture de territoire respectant le schéma de risque de la MRC.

De plus, les pompiers ont porté secours en forêt à trois reprises à des randonneurs blessés nécessitant une stabilisation partielle ou complète avant d'être transportés au centre hospitalier par les paramédics.



9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

Premiers répondants

Au niveau des appels de type premiers répondants, les pompiers ont porté secours aux citoyens pour diverses raisons médicales, dont des réactions allergiques graves nécessitant une assistance immédiate. Fait à noter, le vendredi 22 août, les pompiers premiers répondant **W. Goyer et B. Paradis** ont rapidement administré deux doses d'épinéphrine à une citoyenne dans le besoin (catégorisé priorité 0 , soit *dont la vie est en danger*), ce qui lui a permis de retrouver sa respiration et être ensuite transporté au centre hospitalisé.

Bravo à ces deux pompiers pour leur professionnalisme

Les symptômes de l'**anaphylaxie** touchent habituellement au moins deux systèmes organiques :

Peau	Respiration
 urticaire, enflure, démangeaisons, chaleur, rougeur	 toux, respiration sifflante (silement), essoufflement, douleur ou serrement à la poitrine, serrement de la gorge, voix rauque, congestion nasale ou symptômes de type « rhume des foins » (nez qui coule ou qui pique, larmolement, éternuements), difficulté à avaler, sensation d'étouffement

Estomac	Cœur
 nausées, douleurs ou crampes, vomissements, diarrhée	 peau plus pâle que la normale ou bleutée, faible pouls, perte de connaissance, vertiges ou étourdissements

! Les réactions anaphylactiques ne s'accompagnent pas toujours d'urticaire.

! Les symptômes ne sont pas toujours aussi graves que sur les images présentées.

Traitez l'anaphylaxie **sans tarder**; n'attendez pas que les symptômes s'aggravent.

Les symptômes respiratoires ou cardiaques peuvent à eux seuls constituer une **anaphylaxie**.

CONNAISSEZ-LA. TRAITEZ-LA. anaphylaxie

Cette ressource s'inscrit dans l'initiative Connaissiez-la. Traitez-la, ayant pour but de donner confiance aux Canadiens qu'ils sauront reconnaître et traiter l'anaphylaxie.

allergiesalimentairescanada.ca/connaissiez-la



Scannez pour visiter le site Web

9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

Statistiques d'intervention

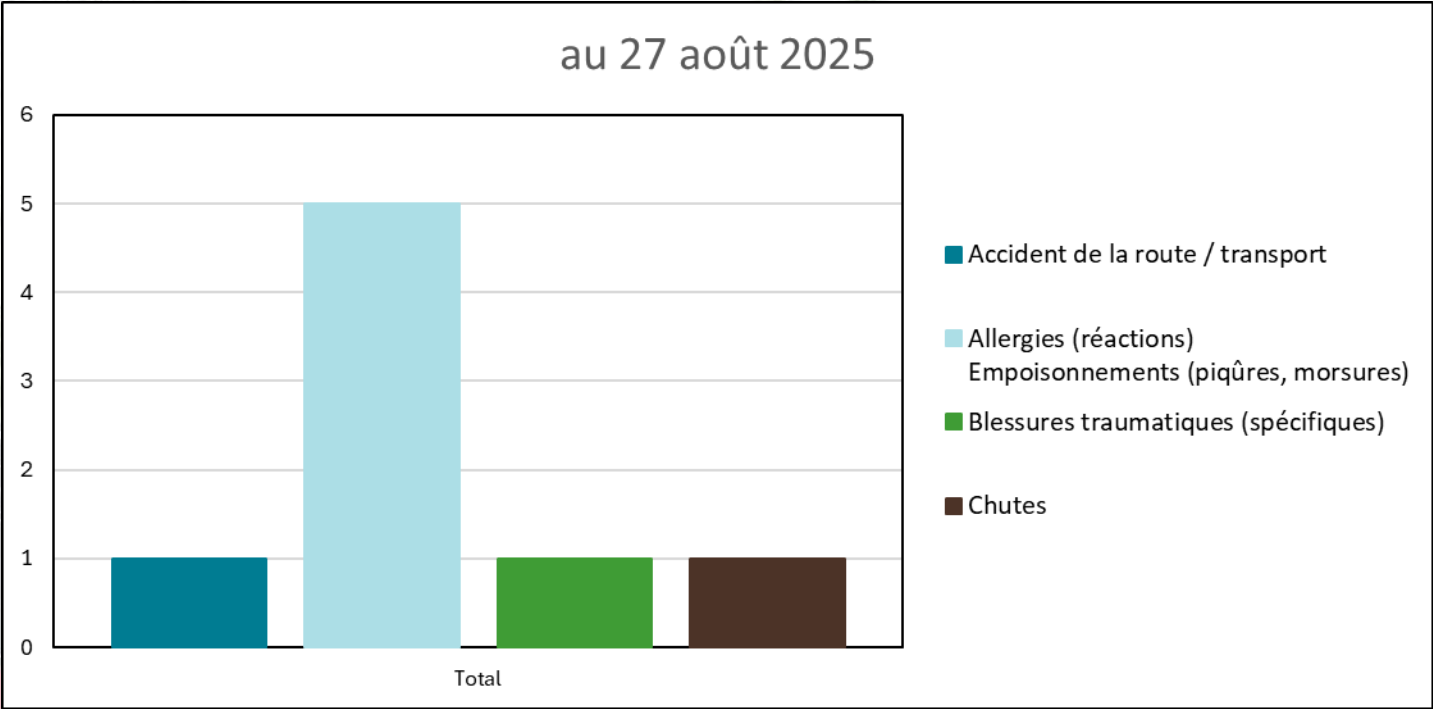
Nombres des interventions	2025	2024 (Janvier à décembre)
Type incendie	283	543
Premiers répondants	72	132
Total	355	675

DESCRIPTION	Au 27 août 2025
ACCIDENT VÉHICULE À MOTEUR	2
ADMINISTRATION	5
ALARME GAZ	2
ALARME INCENDIE	4
COUVERTURE CASERNE	1
ENTRAIDE ET ENTRAIDE AUTOMATIQUE	11
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	6
SAUVETAGE CIVIÈRE – TRINEAU	3
SAUVETAGE NAUTIQUE	1
VERIFICATION	6
Total général	41

9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

Statistiques d'intervention PR



Somme de Août	Accident de la route / transport	Allergies (réactions) Empoisonnements (piqûres, morsures)	Blessures traumatiques (spécifiques)	Chutes	Total général
	1	5	1	1	8

SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

10. Sécurité communautaire

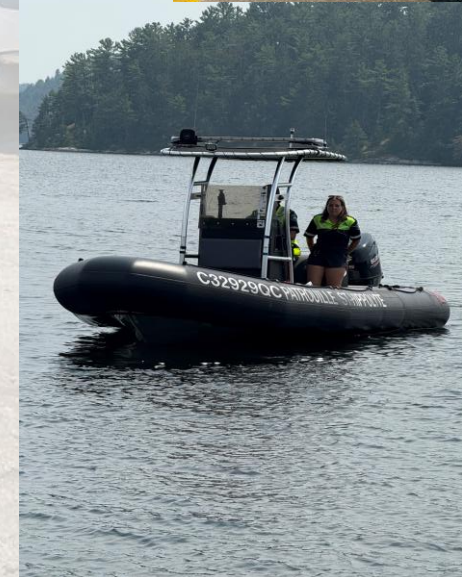
10.1 Dépôt du rapport mensuel

Patrouilleur nautique et sauveteur

Le Service de la sécurité communautaire tient à aviser la population que depuis le 21 août 2025, plusieurs patrouilleurs nautiques et sauveteurs sont de retour aux études ce qui a diminué considérablement les patrouilles sur les lacs et l'ouverture de la plage. Par manque de sauveteur, la baignade est interdite.

Le débarcadère municipal suit l'horaire d'ouverture et de fermeture. Nous demandons aux propriétaires d'embarcation de respecter cet horaire, et ce, jusqu'au 31 octobre 2024.

Le débarcadère est ouvert tous les jours de 9 h 30 à 16 h 30.



10. Sécurité communautaire

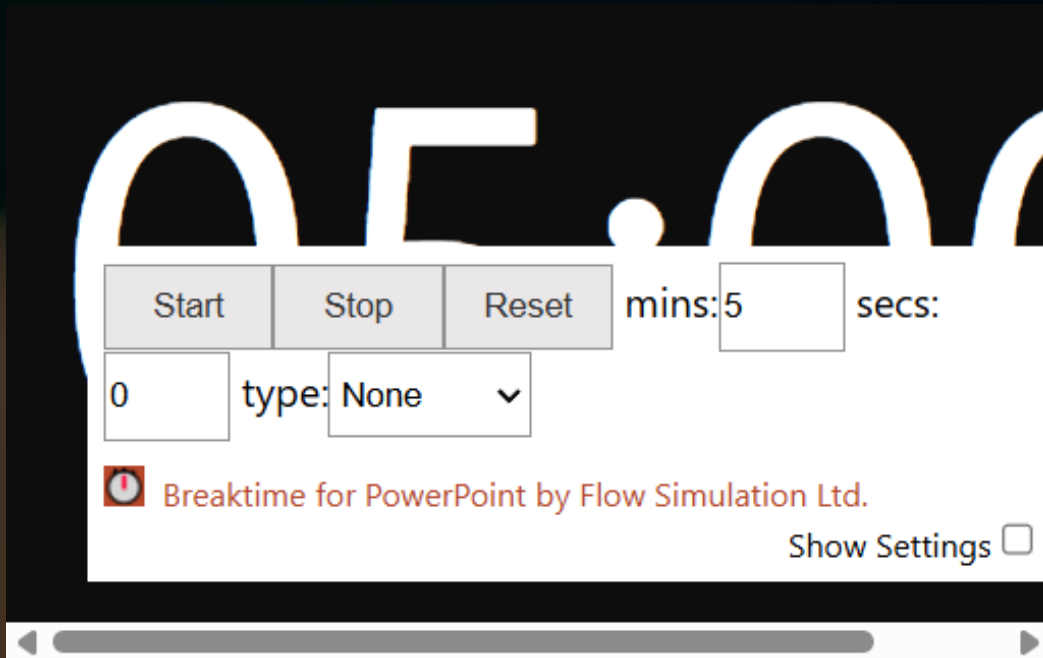
10.1 Dépôt du rapport mensuel

Rentrée scolaire 2025

Encore cette année, la Sécurité communautaire était présente en partenariat avec la Sûreté du Québec afin de s'assurer que la rentrée scolaire s'effectuait en toute sécurité. Les agents ont été présents tôt le matin pour s'assurer que les citoyens respectent les directives émises par le Centre de services scolaire et que la circulation restait fluide.



PÉRIODE DE QUESTIONS



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

LEVÉE DE LA SÉANCE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

